



Compte rendu de la séance du CONSEIL MUNICIPAL
Du Mardi 28 juin 2022

Excusés : Tous présents

Présidente : Corinne Paratte

Secrétaire : Julien Bournez

Ouverture de la séance à 20h00

Approbation du compte rendu du 14 juin 2022

- Délibération demande de subvention travaux de l'étang :

A l'issue de la consultation des entreprises le montant des travaux de mise en conformité est de 199 168.56 € pour la tranche ferme et 29 079.60 € pour la tranche conditionnelle.

L'entreprise est l'entreprise Climent.

Les frais d'études s'élèvent à 42 289.44 € TTC soit un coût total de 270 537.60 € TTC.

Le conseil municipal accepte l'opération pour ce montant autorise le maire ou le 1^{er} adjoint à signer les pièces nécessaires, sollicite les aides financières du département et Massif du Jura sur le montant TTC des travaux.

Financement retenu :	Fonds libres	154 809.32 €	
	Subvention département	81 161.28 €	(30%)
	Massif du Jura	34 567€	

Le conseil municipal approuve cette délibération à l'unanimité

- Délibération modification statutaire CCPR :

Dans le cadre de la prise de la prise de compétence Eau et Assainissement, les statuts de la CCPR doivent être modifiés afin de pouvoir effectuer des commandes en commun entre communes membres. 4 communes doivent faire leurs schémas directeurs. Ce changement permettrait de mutualiser diverses AMO ou études.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité

- Questions diverses :

Le poste d'emploi saisonnier est pourvu Marion Mainier travaillera sur les 2 communes à partir du 11 juillet.

La formation PSC1 est terminée. 9 personnes y ont participé. Une remise de diplôme se fera ultérieurement.

Travaux fibre appartement, à voir pour réaliser une partie en régie (perçement mur + gestion de traversée du béton désactivé). L'entreprise Chalons effectuera le reste.

Rencontre avec Intoo Habitat pour le projet d'achat de la maison de M. Didier Balanche.

Demande pour les écoles : une petite cloche à l'entrée de l'école et un mini frigo.

Fin de séance :21h04

